|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 14 septembre 2023 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 128**SG16/SC | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de la Commission d'études 16 de l'UIT‑T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**Copie aux:**– Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 16 de l'UIT-T;– Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Tél.:** | +41 22 730 6805 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbsg16@itu.int |
| **Objet:** | **Consultation des États Membres au sujet des textes déterminés des projets de Recommandations UIT-T F.748.23 (ex F.ML-ICSMIReqs), F.748.24 (ex F.TCEF-FML), F.749.17 (ex F.CUAV-MVAreqs), F.760.2 (ex F.FR-ERSS) et H.741.5 (ex H.IPTV-PS) qu'il est proposé d'approuver à la réunion de la Commission d'études 16 de l'UIT-T (prévue à Rennes, 15-26 avril 2024)** |

Madame, Monsieur,

1 La Commission d'études 16 de l'UIT-T (Multimédia) a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée à la section 9 de la Résolution 1 de l'AMNT (Rév. Genève, 2022) pour l'approbation des projets de Recommandations mentionnés ci-dessus à sa prochaine réunion, qui se tiendra à Rennes du 15 au 26 avril 2024. L'ordre du jour de cette réunion, ainsi que toutes les informations pertinentes concernant la réunion de la Commission d'études 16 de l'UIT-T, seront mis à disposition dans la lettre collective de la Commission d'études 16 correspondante qui sera publiée prochainement.

2 Vous trouverez dans l'**Annexe 1** le titre, le résumé et la localisation des projets de nouvelles Recommandations UIT-T qu'il est proposé d'approuver.

NOTE 1 – Aucune justification UIT-T A.5 n'est nécessaire actuellement pour ces projets de Recommandations.

3 La présente Circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des États Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ces textes peuvent être examinés en vue de leur approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les États Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **3 avril 2024** à 23 h 59 (UTC).

4 Si au moins 70% des réponses des États Membres sont en faveur de l'examen, aux fins d'approbation, de ces textes, une séance plénière sera consacrée à l'application de la procédure d'approbation. Les États Membres qui n'autorisent pas la commission d'études à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexes**: 2

Annexe 1

Résumé et localisation des textes déterminés des projets de nouvelles Recommandations UIT-T F.748.23 (ex F.ML-ICSMIReqs),
F.748.24 (ex F.TCEF-FML), F.749.17 (ex F.CUAV-MVAreqs),
F.760.2 (ex F.FR-ERSS) et H.741.5 (ex H.IPTV-PS)

# 1 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.748.23 (ex F.ML-ICSMIReqs) [[SG16‑R13](https://www.itu.int/md/T22-SG16-R-0013/fr)]

Exigences et cadre pour l'interaction multimédia intelligente des activités de mesure participative fondée sur l'apprentissage profond

Résumé

Les techniques faisant appel à l'intelligence artificielle (IA) peuvent considérablement améliorer l'efficacité et l'efficience de l'exécution des tâches de mesure participative et permettre des interactions multimédia intelligentes dans la collecte de mesures participatives. La Recommandation UIT-T F.748.23 décrit dans les grandes lignes des scénarios précis d'interaction multimédia d'activités de mesure participative qui mettent à profit des techniques IA, puis définit en détail les exigences et le cadre correspondants.

# 2 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.748.24 (ex F.TCEF-FML) [[SG16-R14](https://www.itu.int/md/T22-SG16-R-0014/fr)]

Cadre de confiance d'évaluation des contributions sur des services d'apprentissage automatique fédéré

Résumé

L'apprentissage automatique fédéré (FML) est un nouveau cadre réparti qui permet l'apprentissage automatique (ML) collaboratif et la construction de modèles avec des ensembles de données distribués et décentralisés. Le service FML a des caractéristiques qui lui sont propres, comme l'emplacement des données dans le calcul et la disponibilité des données sans visibilité. Il permet aux participants d'entraîner ensemble des modèles ML sans partager les données brutes, ce qui peut, sur le plan technique, rompre l'isolation des données et promouvoir la coopération entre les propriétaires des données.

Le service FML fait intervenir de multiples participants qui apportent généralement différentes contributions aux tâches d'entraînement du modèle ML en raison de leurs nombreux facteurs d'incidence. L'existence d'un mécanisme efficace et sécurisé d'évaluation des contributions pour le service FML est essentielle en vue d'accroître la participation des parties concernées et peut promouvoir le développement durable de services FML.

Cette Recommandation présente un service sécurisé d'évaluation des contributions pour un service FML, qui combine et utilise des fonctionnalités d'apprentissage FML et de technologie des registres distribués (DLT), expose les concepts, caractéristiques, exigences et cas d'utilisation pertinents et définit un cadre de référence pertinent et des capacités communes.

# 3 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.749.17 (ex F.CUAV-MVAreqs) [[SG16-R15](https://www.itu.int/md/T22-SG16-R-0015/fr)]

Exigences pour les applications d'aéronef sans pilote civil fondées sur la vision machine

Résumé

Cette Recommandation définit les exigences pour les applications et les commandes de vol (FC) des aéronefs sans pilote civils (CUAV) fondées sur la vision machine (MV).

Les aéronefs CUAV sont largement utilisés dans de nombreux domaines, comme l'agriculture et la protection des plantes, l'inspection des lignes électriques et des oléoducs ou la surveillance de la sécurité du trafic. La vision MV utilise des moyens opto-mécaniques remplaçant l'œil humain pour mesurer et juger. La vision MV appliquée aux aéronefs CUAV est un type de traitement du signal permettant d'acquérir, de traiter et d'interpréter des images ou des vidéos à des fins d'analyse visuelle lors de la fourniture d'applications et de commandes FC aux aéronefs CUAV, par exemple l'inspection et la surveillance automatiques, les instructions de vol ou l'évitement d'obstacles.

# 4 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T F.760.2 (ex F.FR-ERSS) [[SG16-R16](https://www.itu.int/md/T22-SG16-R-0016/fr)]

Exigences applicables à l'interface d'utilisateur pour les premiers secours dans les systèmes d'appui pour les interventions en cas d'urgence

Résumé

Cette Recommandation fournit les exigences applicables à l'interface d'utilisateur pour les premiers secours dans les systèmes d'appui pour les interventions en cas d'urgence, laquelle facilite l'utilisation des informations et des dispositifs à l'appui des activités des premiers secours sur place en cas d'urgence. Cette Recommandation recense les facteurs humains des services d'intervention en cas d'urgence et les exigences applicables à l'interface d'utilisateur dans les systèmes d'appui pour les interventions en cas d'urgence sur la base des caractéristiques des activités de premiers secours. Ces exigences sont définies de manière à permettre la prise en charge des modules fonctionnels et des possibilités d'utilisation des systèmes d'appui pour les interventions en cas d'urgence destinés aux premiers secours. En respectant ces exigences, les développeurs peuvent créer des interfaces d'utilisateur qui sont optimisées afin de répondre aux besoins des premiers secours et de les aider à mener à bien leurs tâches, d'où une utilisation plus efficace et efficiente du système.

# 5 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T H.741.5 (ex H.IPTV-PS) [[SG16-R17](https://www.itu.int/md/T22-SG16-R-0017/fr)]

Traitement d'évènements dans les applications: Aspects généraux des services de TVIP personnalisés

Résumé

Un service de télévision utilisant le protocole Internet (TVIP) personnalisé est un exemple de traitement d'évènements dans les applications. Avec la permission des utilisateurs finals, les fournisseurs de services sont autorisés à fournir des services personnalisés, comme les recommandations de contenu, les interfaces d'utilisateur personnalisées, les publicités personnalisées et certains services interactifs. L'application peut être réalisée sur la base de l'architecture de TVIP existante afin de faciliter la fourniture de divers types de services de TVIP personnalisés.

Cette Recommandation porte sur les exigences des services de TVIP personnalisés et décrit plusieurs cas d'utilisation.

Annexe 2

Objet: Réponse des États Membres à la Circulaire TSB 128:
Consultation au sujet du texte déterminé des projets de nouvelles Recommandations UIT-T F.748.23 (ex F.ML-ICSMIReqs),
F.748.24 (ex F.TCEF-FML), F.749.17 (ex F.CUAV-MVAreqs),
F.760.2 (ex F.FR-ERSS) et H.741.5 (ex H.IPTV-PS)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **à:** | Directeur du Bureau de la normalisationdes télécommunicationsUnion internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH-1211 Genève 20, Suisse | **De:** | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 | **Télécopie:** |  |
| **Courriel:** | tsbdir@itu.int | **Courriel:** |  |
|  |  | **Date:** | [Lieu,] [date] |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des États Membres au sujet des projets de textes déterminés dont il est question dans la Circulaire TSB 128, je vous indique par la présente l'opinion de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | Cochez l'une des deux cases pour chaque texte |
| --- | --- |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT‑T F.748.23(ex F.ML-ICSMIReqs)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente). |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT‑T F.748.24(ex F.TCEF-FML)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente). |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT‑T F.749.17(ex F.CUAV-MVAreqs)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente). |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT‑T F.760.2(ex F.FR-ERSS)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente). |
| **Projet de nouvelle Recommandation UIT‑T H.741.5(ex H.IPTV-PS)** | [ ]  **Autorise** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options):[ ]  Pas de commentaire ou de proposition de modification.[ ]  Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente. |
| [ ]  **N'autorise pas** la Commission d'études 16 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente). |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Nom]

[Rôle/titre officiel]

Administration de [État Membre]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_